

**VOUS SOUHAITEZ CHANGER VOTRE
SYSTÈME DE CHAUFFAGE ?**

**CONTRAT DE
CHALEUR
RENOUVELABLE**

Le Contrat de Chaleur Renouvelable

Une enveloppe de 3 millions d'euros pour financer vos projets de
chaleur renouvelable.

Cette enveloppe est déléguée au SDES par l'ADEME pour une durée
de 3 ans.

De quoi s'agit-il ?

Un dispositif national pour développer les énergies renouvelables pour la production de chaleur. Porté par le SDES pour le compte de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), il vise à réduire le recours aux énergies fossiles traditionnelles, fortement émettrices de CO₂.



Pour qui ?

Tous les porteurs de projet **publics et privés** (disposant d'un SIRET).
Il s'agit donc de toutes les communes, intercommunalités, bailleurs, entreprises,
hébergeurs, agriculteurs, situés sur le territoire de Maurienne et de Cœur de Savoie.

Quels avantages ?

Vous pouvez bénéficier d'un **accompagnement technique et financier**

Aides aux
études jusqu'à
70%



Subvention
mobilisable
dès le 1er MWh produit



Aides aux
investissements et
travaux jusqu'à
80%



Quels projets ?

SOLAIRE THERMIQUE



Chauffage et production d'eau chaude sanitaire dans les bâtiments ou en injection dans les réseaux de chaleur

L'aide peut s'élever à 63 €/MWh estimés sur 20 ans et couvrir jusqu'à 80 % du coût de l'installation, sous conditions

BOIS ENERGIE



Chauffage de bâtiments collectifs, locaux ou en injection dans les réseaux de chaleur

L'aide peut s'élever à 21 €/MWh estimés sur 20 ans et couvrir jusqu'à 80 % du coût de l'installation, sous conditions

GEOOTHERMIE



Chauffage avec ou sans rafraîchissement de bâtiments tertiaires ou alimentation de réseaux en basse température

L'aide peut s'élever à 50 €/MWh estimés sur 20 ans et couvrir jusqu'à 80 % du coût de l'installation, sous conditions

RESEAUX DE CHALEUR



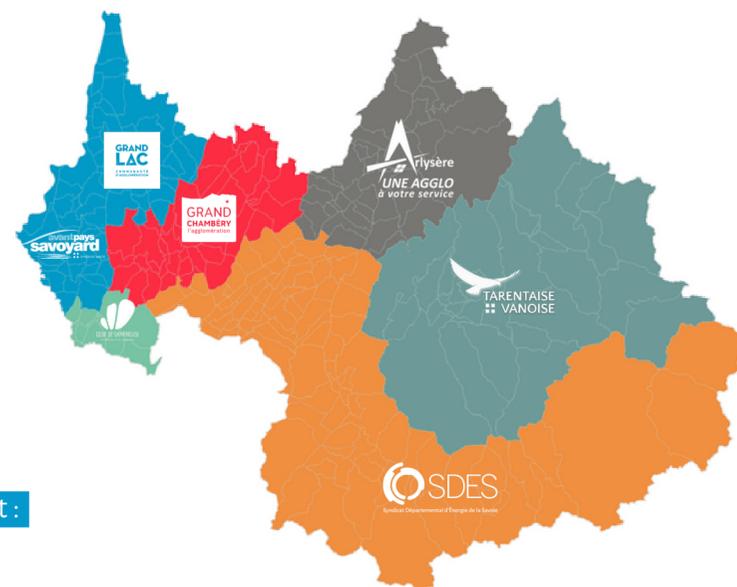
Réseaux de chaleur et réseaux techniques, publics et privés, de distribution de chaleur renouvelable

L'aide peut s'élever à 450 €/ml de tranchée pour un diamètre de tuyaux de 65 mm à 125 mm, sous conditions

Vous êtes une collectivité territoriale, une entreprise, un agriculteur, un hébergeur touristique, un bailleur social, un industriel, ou un professionnel d'une autre filière, et vous souhaitez bénéficier d'une aide financière et d'un accompagnement personnalisé pour porter un projet de production ou distribution de chaleur renouvelable en Coeur de Savoie ou en Maurienne ?

Vous pouvez vous rapprocher du SDES pour vérifier votre éligibilité et bénéficier des aides du Contrat de Chaleur Renouvelable.

Le SDES travaille en partenariat avec la communauté de commune Coeur de Savoie, le Syndicat du Pays de Maurienne et l'ASDER.



Votre contact :



Estelle SARBONI

Chargée de mission EnR thermiques

Tél. 04 12 05 07 52

E-mail : e.sarboni@sdes73.com



Financé par



SDES, TERRITOIRE D'ÉNERGIE SAVOIE

Bâtiment le 3D - 81 rue de la Petite Eau
73290 La Motte-Servolex

Tél. : 04 79 26 42 10
E-mail : sdes@sdes73.com